



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Unité Départementale de l'Architecture  
et du Patrimoine de l'Indre

Affaire suivie par Garance CHAUNU

Tél : 02 54 08 78 80

Mél : udap.indre@culture.gouv.fr

Ref : GC /GCh n° 106/21

Châteauroux, le 01/10/2021

L'architecte des bâtiments de France  
à  
DREAL CENTRE-VAL-DE-LOIRE

**Objet :** DIOU

DDAE pour le parc éolien de Diou Energies - Compléments  
VALOREM

Dans le cadre de la saisine de l'UDAP concernant le dossier d'étude pour le projet du parc éolien de Diou Energies, **l'avis émis est réservé**. Veuillez trouver ci-après les remarques et observations qui ont menés à la formulation de cet avis.

Pour rappel, le projet se compose **de 3 éoliennes d'une hauteur totale de 171,5 mètres (338mNGF maximum)** implantées à l'ouest de la commune de Diou.

**Recevabilité du dossier :**

Le porteur de projet a produit des éléments d'analyses complémentaires (analyse de saturation visuelle, liste des monuments historiques) conduisant à la recevabilité du dossier.

**La qualité du dossier :**

Le porteur de projet s'est attaché à produire une analyse poussée (carte ZIV pour chaque monument historique) et à suivre les recommandations du Guide de l'étude d'impact 2020 quant aux éléments à produire (coupes topographiques).

**Contextualisation et éléments d'analyse :**

*Concernant l'analyse des effets du parc éolien sur son territoire, les éléments sont présentés dans l'ordre des enjeux relevés.*

**a) Un paysage marqué par les grandes plaines agricoles**

Le projet se situe dans le grand paysage identifié de la Champagne berrichonne caractérisé par les openfields, terres agricoles au léger relief. Ainsi les grands plateaux de cette aire paysagère permettent des vues larges et lointaines. L'aire d'étude est par ailleurs animée par une ligne de crête entre Brion et Ménétréols-sous-Vatan au sud-ouest de l'aire pour se réduire vers la vallée de la Théols creusant le paysage à l'est de Diou ; au nord de l'aire d'étude les Gâtines de Vierzon sont marquées d'un léger relief et d'une végétation plus présente.

- Sur ce territoire, le projet éolien de Diou **serait de fait visible par la topographie et le manque de masque visuel naturel et bâti (comme le montre par exemple la carte ZIV établie par le porteur de projet).**

#### **b) Un territoire éolien développé**

Le nord-est du département de l'Indre est un territoire investi dans le développement de projets éoliens (**32 parcs construits, 12 accordés et 8 en instructions**) : **il en résulte aujourd'hui une forte occupation menant à des situations de saturations visuelles.** Le projet se situerait à l'ouest de cette zone. Le territoire visé est donc sensible à l'implantation de nouveaux parcs éoliens.

- Les 3 éoliennes du parc éolien de Diou s'insèreraient à proximité de parcs éoliens existants, **densifiant ainsi le motif sur une zone déjà marquée par les éoliennes.**
- Toutefois, le parc éolien de Diou s'inscrit donc dans **un contexte de saturation visuelle déjà présent, situation que le projet augmenterait pour 3 bourgs sur 4 étudiés (Diou, Paudy, Giroux) préjugant une situation similaire pour les hameaux et autres bourgs situés sur ce territoire.**
- L'installation d'un nouveau parc éolien serait alors de nature à renforcer ce effet néfaste **de surcharge visuelle** (par exemple PH21, PH40) sur les habitants et usagers du territoire, les percées visuelles encore existantes étant peu à peu comblées.

#### **c) Contexte patrimonial et impacts**

Sur le secteur concerné par le projet sont dénombrés **75 monuments historiques** (29 dans le département de l'Indre) démontrant le caractère patrimonial de ce secteur.

L'aire d'étude est également marquée par le pôle urbain, patrimonial et touristique d'Issoudun à 10kms à l'est du projet. Cette commune comporte **12 monuments, 1 Site Patrimonial Remarquable et 2 sites (1 classé)**. Cet ensemble et la volonté de la commune permettent de créer une dynamique culturelle importante à l'échelle du territoire mais également du département.

Ainsi, le **musée Saint-Roch est l'un des 10 monuments les plus visités** de l'Indre chaque année (plus de 23000 visiteurs en 2020) ; la **Tour Blanche** (monument historique classé du 12<sup>ème</sup>-13<sup>ème</sup> siècle), **avec sa vue panoramique à 360° culminant à 166NGF**, accueille annuellement 2000 à 3000 visiteurs ; **des festivals sont organisés chaque année** (Les fêtes de la Tour Blanche, Festival guitare) au sein de la ville.

De plus, ce territoire est riche de bourgs historiques et pittoresques, dont les lignes se dessinent nettement dans le paysage tel que le **clocher de l'église Saint-Martin (12<sup>ème</sup> siècle) liée à l'abbaye Déols fondés par les moines de Cluny et située dans le bourg de Chouday, à 15kms du projet.** Point culminant, l'église participe au caractère pittoresque des vues paysagères.

De même, la **tour du château médiéval de Paudy, monument historique classé (environ 5kms du projet)** est reconnaissable sur de nombreux points de vues (par exemple depuis la route de Montgarnaud ou depuis le hameau de la Ronde offrant des panoramas sur le bourg).

- La densification constante des projets éoliens sur ce territoire amplifie les effets impactant le paysage et leur patrimoine ainsi que leur perception par les touristes et usagers (pour exemple le PH7, PH31).

**Ainsi, considérant le contexte paysager favorisant les vues lointaines et la perception facilitée des parcs depuis l'ensemble du territoire ;**

**Considérant la situation avérée de forte occupation du motif éolien sur ce territoire créant des effets impactant la vie des usagers et la perception des touristes notamment une situation de saturation visuelle démontrée par les études réalisées avant-même l'installation du projet (que ce dernier augmenterait légèrement) ;**


**Considérant le choix d'implantation du parc éolien de Diou (forte proximité de parcs éoliens existants, nombre d'éoliennes et axe du parc homogène avec les autres parcs) permettant une insertion cohérente des éoliennes de Diou ;**

**Considérant toutefois la présence du pôle urbain, patrimonial, culturel d'Issoudun (12 monuments historiques, 1 SPR, 2 sites) à fort enjeu de développement touristique sur ce territoire (comme le démontre les chiffres de fréquentation relevés sur les monuments, particulièrement au musée de l'hospice Saint-Roch, monument historique classé) ;**

**Considérant la nécessité de maintenir un cadre de vie viable pour les habitants et usagers des bourgs, notamment des bourgs à caractère patrimonial de ce territoire (Chouday, Paudy) ;**

**L'avis de l'UDAP est en conséquence réservé quant à la construction du projet éolien de Diou sur ce territoire.**

L'architecte des bâtiments de France  
Grégoire CHALIER

A circular stamp containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to read 'G. Chaliier'. The text 'L'architecte des bâtiments de France' and 'Grégoire CHALIER' is printed in a sans-serif font around the signature.

